

Initiatives public-privé et politiques de
santé régionales :
**Retour d'expérience 1 an après
le lancement de la « Boîte à Outils »
par la DGOS**

**Bastien MEZERETTE – ARS Ile-de-France
Pascale GELIN – NOVARTIS FRANCE**

« La boîte à outils » : la traduction concrète
d'une volonté politique forte

Décembre 2017 : L'innovation est un des axes stratégiques de la Stratégie nationale de santé (SNS)

⇒ La Stratégie Nationale de Santé 2018-2022 :

⇒ Place **la collaboration** comme un des grands principes d'action :
« Associer l'ensemble des parties prenantes (usagers, élus locaux et nationaux, associations, entreprises, organismes représentatifs des professionnels et des acteurs de la santé) en amont des décisions, notamment dans le cadre des instances de démocratie en santé »

⇒ Place **l'innovation** comme un des axes stratégiques : « Il s'agit de faire émerger des pratiques et des traitements innovants, de soutenir les innovations en santé médicales et technologiques, de garantir l'accès aux traitements innovants en mettant en place un cadre juridique facilitant les expérimentations locales et nationales et en soutenant financièrement les organisations innovantes via le Fonds d'intervention régionale (FIR) ou le fonds pour l'innovation du système de santé »

Art. 51 LFSS 2018 : introduction d'un dispositif pour expérimenter des organisations innovantes en santé

- ⇒ **Article 51** : « ... un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations qui contribuent à améliorer le parcours des usagers, l'efficacité du système de santé, l'accès aux prises en charge et la pertinence de la prescription des produits de santé. »
- ⇒ Ce dispositif s'adresse à tous les porteurs de projet: les associations d'usagers, les établissements de santé (publics ou privés), les fédérations et syndicats, les professionnels de santé, les professionnels de l'aide à domicile, etc. et les entreprises du secteur privé
- ⇒ Les ARS jouent un rôle majeur dans le dispositif puisqu'elles sont la porte d'entrée des projets locaux ou régionaux

Juillet 2018 : les PRS 2^e génération intègrent l'innovation comme un levier de transformation du système de santé

- ⇒ Les projets régionaux de santé (PRS) des ARS définissent, en cohérence avec la SNS et dans le respect des LFSS, les objectifs des agences sur 5 ans, ainsi que les mesures pour les atteindre
- ⇒ Approche transversale des PRS place l'innovation, organisationnelle et/ou technologique, comme un levier d'amélioration des parcours, notamment grâce au numérique
- ⇒ Dans les PRS 2^e génération l'innovation en santé occupe une place stratégique pour toutes les ARS

Ex. **ARS Ile-de-France** : Axe stratégique « Permettre un accès égal et précoce à l'innovation en santé et aux produits de la recherche »

ARS ARA : Orientation stratégique « Adapter le système de santé en s'appuyant sur les innovations »

Mai 2018 : Publication de la 1^{ère} « boîte à outils » favorisant les initiatives public-privé régionales

- ⇒ Conçue collégalement dans le cadre des travaux du Comité Stratégique de Filière des Industries et Technologies de Santé (CSF ITS)

- ⇒ Socle de méthodes et d'outils à destination des acteurs régionaux en vue de travailler ensemble et favoriser la diffusion des innovations dans les territoires :
 1. *Une définition des étapes clef menant au partenariat*
 2. *Un modèle de charte de déontologie*
 3. *Un modèle d'engagement de confidentialité*
 4. *Un outil d'évaluation de la maturité d'un projet*
 5. *Une méthode d'appréciation de l'intérêt d'un partenariat*
 6. *La liste des contacts utiles (ARS, établissement de santé, etc.)*
 7. *Un glossaire de la recherche et de l'innovation*

Ateliers de Partage sur l'Innovation en Santé dans les Territoires (APIST)

APIST : une démarche collaborative pour favoriser les initiatives entre ARS et acteurs économiques

⇒ Co construire des outils communs pour faciliter les collaborations public/privé dans les territoires pour améliorer l'organisation des soins et la prise en charge des patients par des innovations (médicale, technologique, des comportements et des nouvelles organisations de prises en charge)

⇒ **Savoir-faire :**

- Partager les bonnes pratiques dans la mise en place de projets en santé régionaux issus de collaborations public/privé
- Evaluer la valeur ajoutée et Identifier les facteurs clés de succès et leur reproductibilité, et les facteurs limitants
- Analyser et conduire des évaluations de ces projets

⇒ **Faire-savoir :**

- Valoriser et partager cette analyse auprès des autres ARS et acteurs institutionnels

APIST : La méthode

- ⇒ Constitution d'un collectif animé par les ARS Ile-de-France, Pays-de-la-Loire et la société Novartis
- ⇒ Création d'ateliers interrégionaux constitués de représentants d'ARS et d'acteurs du monde économique



Bretagne
Grand-Est
Guadeloupe
Ile-de-France
PACA
Pays-de-la-Loire



APIST : Le planning 2019

⇒ 3 ateliers d'une journée dans les locaux de la CCI Paris Ile-de-France

14 mars 2019 : attentes des participants et choix des thématiques (2 à 3 sujets)

25 septembre 2019 : restitution et finalisation du livrable



11 juin 2019 : séance de travail sur les thématiques identifiées

APIST : Les travaux

⇒ 2 livrables

**Cartographie des leviers
d'actions juridico-financiers
dont disposent les ARS pour
soutenir l'innovation**

**Guide pratique :
Comment aborder une ARS ?
Comment présenter un
projet d'innovation à une
ARS ? (checklist des éléments à
fournir, les erreurs à ne pas
commettre, etc.)**

Merci pour votre attention

